

**Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012**  
**Recettes – Jean-Marc Pasquet**

Monsieur le président, chers collègues,

Concernant les ressources de la Région. Le groupe EELV considère ce débat extrêmement bienvenu, dans la mesure où il conditionne la capacité de notre collectivité à mener ses politiques.

Nous l'avons dit au débat d'orientations budgétaires : les écologistes souhaitent que la Région soit ambitieuse et active à l'heure de définir ses recettes.

Elle doit donc, en premier lieu, revendiquer de nouvelles marges de manoeuvre auprès de l'Etat. Cela passe par 4 voies de progrès majeures :

- 1- **Obtenir des ressources nouvelles** pour consolider l'offre de Transports collectifs, poursuivre son développement et financer la réforme tarifaire du « pass unique » portée par notre groupe. Nous subissons aujourd'hui la faiblesse du versement transports, qui ne nous permet pas encore de financer l'ensemble de ce « panier Transports ». Première chose à faire, conformément à l'accord voté ici même l'an dernier : proposer le transfert d'un mix de nouvelles ressources (VT, taxe poids lourds, etc.) sans s'abstenir d'un ajustement sur les Cartes Grises. Son montant augmenté de 5 euros par cheval vapeur pèserait à hauteur de moins de 1 pour mille au moment de l'achat d'un véhicule et de quelques dizaines d'euros au moment du renouvellement de celle-ci. Elle permettrait de lever une ressource de 300 millions supplémentaires à affecter à l'amélioration de nos Transports publics.

- 2- **Le dogme du gel en valeur des dotations de l'Etat doit être revu en favorisant prioritairement la péréquation** entre les collectivités dont l'actualité a montré la nécessaire réforme sur le long terme pour répondre y compris aux urgences. Si nous concevons que les collectivités ont leur part de contribution dans l'effort de redressement des Comptes publics, elle ne peut se faire au détriment de leur effort d'équipement (10 milliards pour les Régions) qui génère 40% de l'activité du BTP par exemple.
- 3- **Garantir la pérennité des ressources** des Régions dans l'acte III. Nous devons, dans l'acte III de la décentralisation veiller à la garantie du principe constitutionnel d'autonomie. Sans une fiscalité appropriée pour les Régions, avec un pouvoir de taux, celles-ci resteront inféodées de fait à d'autres pouvoirs publics et la décentralisation ne sera pas aboutie. Cette réforme doit être conduite parallèlement à un effort de simplification du « mille feuille administratif » et de plus grande lisibilité pour les citoyens. C'est également un enjeu d'efficacité de la dépense.
- 4- Enfin, nous poursuivrons notre **demande de réelle compensation des charges transférées** de l'acte II (Lois du 13 août 2004). Cette sous-compensation des charges liées à l'acte II de la décentralisation est évaluée à 1,4 Milliard d'euros. Là encore, EELV se trouve en accord avec les discussions qui ont eu lieu précédemment.

Nous soutenons donc les propositions qui nous sont faites par nos collègues et par l'exécutif.